

# AVIS

---

Réf. : CWEDD/09/AV.579

Liège, le 6 avril 2009

**Objet :**

**Demande de permis unique relative à l'extension de la capacité de stockage d'explosifs de PB Clermont à ENGIS**

**Avis du CWEDD portant sur la demande de permis unique relative  
à l'extension de la capacité de stockage d'explosifs de PB Clermont à ENGIS**

L'avis du CWEDD porte sur :

- la qualité de l'étude d'incidences sur l'environnement,
- l'opportunité environnementale du projet.

**1. DONNEES DE BASE**

<u>Projet</u> :	Construire trois nouveaux dépôts d'explosifs. Une brève description est reprise en annexe
<u>Demande</u> :	Permis unique
<u>Catégorie</u> :	5 – Processus industriels de transformation de matières
<u>Demandeur</u> :	PB Clermont, Engis
<u>Auteur de l'étude</u> :	INCITEC, Basècles
<u>Autorité compétente</u> :	Collège communal d'Engis
<u>Plan de secteur</u> :	Zone d'aménagement différé à caractère industriel
<u>Date de réception du dossier</u> :	12/02/2009

Le projet est soumis de plein droit à la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement (E.I.E.) en tant que «*Dépôts et utilisation d'explosifs*» (rubrique n°63.12.06).

*Remarque préliminaire :*

*Conformément à l'article R. 81 du Livre I<sup>er</sup> du Code de l'Environnement, le dossier soumis à l'avis du CWEDD est complet. Il comprend :*

- *la demande de permis,*
- *l'étude d'incidences sur l'environnement,*
- *l'ensemble des observations et suggestions adressées conformément à l'article R.79 du Livre I<sup>er</sup> du Code de l'Environnement.*

## 2. AVIS SUR LA QUALITE DE L'ETUDE

**Le CWEDD estime que l'auteur a livré une étude de bonne qualité. L'autorité compétente y trouvera les éléments pour prendre sa décision.**

### Au niveau du contenu

Le CWEDD apprécie :

- La présence d'un chapitre résumant les risques éventuels liés aux installations de stockage, ainsi que présentant la politique de sécurité et de prévention (même si ces points sont détaillés dans le rapport de sécurité établi par l'entreprise et joint au dossier de demande de permis) ;
- La présence du compte rendu détaillé de la réunion de consultation préalable.

### Au niveau de la forme

Le CWEDD apprécie notamment le caractère clair et lisible du texte et la qualité des différents reportages photographiques.

## 3. AVIS SUR L'OPPORTUNITE ENVIRONNEMENTALE DU PROJET

**Le CWEDD remet un avis favorable sur l'opportunité environnementale du projet dans la mesure où les recommandations de l'auteur sont prises en compte.**

Le CWEDD fait siennes les recommandations de l'auteur et insiste particulièrement sur les suivantes :

- Suivre l'ensemble des recommandations relatives à la phase chantier de façon à assurer un parfait respect de l'environnement lors de l'exécution des travaux ; intégrer ces recommandations dans le cahier des charges d'exécution et suivi des impacts environnementaux par le maître d'œuvre désigné par PB Clermont.
- La poursuite du Plan Interne de Surveillance des Obligations Environnementales mis en place en 2008.

## Annexe – Brève description du projet

Installée à Clermont depuis 1850, la poudrerie de Clermont avait pour vocation la fabrication de poudre noire. Au cours des années ultérieures, l'usine de Clermont a fabriqué divers autres produits à caractère pyrotechnique, pour aujourd'hui être spécialisée dans la fabrication et le stockage de la poudre sphérique propulsive pour armes.

Nonante personnes sont actuellement occupées au sein de la société pour une production de poudre sphérique pouvant aller jusque 2.000 t/an. Le site produit également environ 200 kg de nitroglycérine par an, produit nécessaire à la fabrication de la poudre sphérique.

Le site de PB Clermont se trouve en rive droite de la Meuse, au cœur de zones boisées et à proximité immédiate de la zone Natura 2000 des « affluents de la Meuse entre Huy et Flémalle ». Il est divisé en trois par les branches ouest et est de la « rue de la Poudrerie ». Au nord du site passent les nationales 90 et 644 reliant Huy à Liège. Entre la N60 et la Meuse s'étend le zoning industriel d'Ehein. A l'est du site s'étend le CET d'Engis-Paviomont.

Les installations couvrent une superficie d'environ 100 hectares et s'étalent en trois niveaux :

- Le premier niveau (usine basse) comprend les ateliers de fabrications des poudres et de la nitroglycérine ainsi que les bâtiments administratifs et sociaux (zone 1) ;
- Le second niveau comprend le laboratoire d'essais balistiques et ses couloirs de tirs (zone 2) ;
- Le troisième niveau (usine haute) comporte un atelier d'homogénéisation et d'emballage des poudres et les aires de dépôt, entourée de périmètres de sécurité (zone 3).

La présente demande porte sur la construction de trois nouveaux dépôts de poudre ou de nitrocellulose humectée, au sein de la zone 3, où sont déjà localisés les autres dépôts (capacité actuelle : 550 tonnes). Ces nouveaux dépôts assureront à PB Clermont une meilleure gestion du stock ainsi que des réserves pour ses clients. Actuellement, PB Clermont gère une partie de ses stocks dans les dépôts militaires qui se raréfient compte tenu de la restructuration de l'armée et de la fermeture de plusieurs casernes. Des dépôts doivent être loués, ce qui met PB Clermont dans une certaine précarité pour garantir ses stockages à long terme.

Au plan de secteur, l'objet de la demande se trouve en zone d'aménagement différé à caractère industriel. Un PCA pour la ZADI a été adopté par le Conseil communal d'Engis en 2001 et par le Gouvernement wallon en 2002, afin notamment de permettre l'extension des installations de l'usine PB Clermont. Les options de ce PCA ne dérogent pas au plan de secteur et sont conformes aux options du Schéma de Structure.